

8 juin 2008

Courrier Laval, Sophie Méley-Daoust

## **Dézonage à Laval – La demande n’a pas été appelée**

L’attitude de gouvernement libéral dans le dossier du règlement municipal qui permet à la Ville de Laval de dézoner des terrains sans consultation publique inquiète le candidat du Parti Québécois de la circonscription de Laval-des-Rapides, Marc Demers.

« Une demande d’enquête publique sur le processus, pour le moins douteux, qui a mené à l’adoption de ce règlement a été formulée à la ministre des Affaires municipales (Nathalie Normandeau ), mais aucune suite n’a encore été donnée. Mais le plus étrange, c’est que le gouvernement ait accepté le dépôt du projet de loi 216 de l’actuel député de Laval-des-Rapides, Alain Paquet. Ce projet de loi privé stipule clairement, dans son article 7, que le règlement adopté par la Ville de Laval ne pourra pas être invalidé pour seul motif que toutes les formalités prévues à la loi n’auraient pas été respectées », rappelle M. Demers.

Selon M. Paquet, Mme Normandeau se serait au contraire, prononcée clairement quant à la demande. « La ministre a dit être informée de la demande de la Ville de Laval, mais être toujours en train d’analyser en lien avec les arguments des citoyens (dont ceux du groupe Sauvons nos trois grandes îles) », souligne M. Paquet.

M. Demers soutient de son côté que le règlement a permis à la Ville de Laval de dézoner une centaine de zones sans consulter les populations concernées. Parmi ces zones se trouvent trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles, soit l’île Saint-Joseph, l’Île aux Vaches et l’Île Saint-Pierre. Une tentative de dézonage de ces îles avait déjà été effectuée par le passé, mais les citoyens l’avaient rejetée, empêchant ainsi l’édification d’un vaste projet immobilier.

Le leader et porte-parole du Parti Québécois en matière d’affaires municipales, François Gendron, a par ailleurs questionné mercredi Mme Normandeau afin de savoir où en est la demande d’enquête publique concernant le processus ayant mené à l’adoption du règlement de dézonage.

Selon M. Demers, la ministre aurait été incapable d’assurer les Lavallois qui s’inquiètent du sort de la démocratie qui serait « entachée » par ce règlement.

« La réaction de M. Demers est prématurée et il ne semble pas comprendre le travail des parlementaires, indique M. Paquet. La demande n’a même pas été appelée par la ministre qui est toujours en train de l’analyser. »

Le député de Laval-des-Rapides rappelle enfin qu'il reste deux semaines à la session parlementaire et que même si la demande était appelée d'ici là, rien n'indique quelle serait la position des parlementaires. »